

CONSEIL D'ADMINISTRATION INSTITUT D'ETUDES POLITIQUES D'AIX-EN-PROVENCE

DÉLIBÉRATION n° 2018/06/09-16

Le **conseil d'administration**, en sa séance du 09/06/2018,
sous la présidence de Madame Francine Mariani-Ducray,

Vu le Code de l'Éducation, notamment ses articles L.613-2 et D.741-9 à D.741-11 ;

Vu le décret n°89-902 du 18 décembre 1989 relatif aux instituts d'études politiques dotés d'un statut d'établissement public administratif associés à une université ;

Vu le règlement intérieur de l'institut d'études politiques d'Aix-en-Provence ;

Vu le règlement des études ;

DÉCIDE :


OBJET : Création d'un certificat de langues en master 2

Le conseil d'administration approuve la création d'un certificat de langues en master 2 tel qu'il est présenté dans la note annexée à la présente délibération.

Cette délibération est adoptée par le conseil d'administration après en avoir délibéré et à l'issue d'un vote des membres par 29 voix POUR, 0 voix CONTRE et 0 abstention.

Membres en exercice : 30
Quorum : 15
Présents et représentés : 29

Fait à Aix-en-Provence, le 09/06/2018


Francine Mariani-Ducray
Présidente du conseil d'administration
de l'IEP d'Aix-en-Provence

DATE AFFICHAGE :

15.6.2018

Nom du Certificat	LANGUES VIVANTES
Nom du responsable et coordonnées	Emilie ROMERO emilie.romero@sciencespo-aix.fr
Date de création (date du CA et éventuelles délibérations rectificatives)	09 juin 2018
Volume horaire total et rythme	30 heures (en présentiel ou équivalent à distance)
Niveau et pré-requis	Etudiants ayant suivi au moins trois années d'enseignement en langues après le BAC
Frais d'inscription	150 euros 100 euros pour les boursiers
Possibilités de financement (OPCA...)	Sans objet
Objectifs de la formation	Ce certificat vise à attester du suivi d'enseignements et d'un niveau atteint dans les langues suivantes : allemand, arabe, chinois, espagnol, italien, japonais, russe. Il est destiné aux étudiants de M2 inscrits dans l'un des parcours type proposés par l'IEP d'Aix et qui souhaitent poursuivre l'apprentissage d'une LV2.
Maquettes avec volumes horaires	L'enseignement en langue portera principalement sur l'analyse de sujets de société. Une partie du volume horaire du certificat sera consacrée à l'éventuelle préparation du CLES (Certificat de Compétences en Langues de l'Enseignement Supérieur) ou d'une certification équivalente en vue d'une possible présentation des candidats à l'examen de certification.
Règlement d'examen (éventuel)	Evaluation continue assortie d'un examen terminal.
Intervenants	L'équipe pédagogique des enseignants de langues de l'IEP.